

tenue sous la présidence de Madame GROSSRIEDER, assisté(e)
de Monsieur DIDIERLAURENT et Madame DAIX, Conseillers
En présence de Monsieur SEYTEL, Rapporteur public
Madame QUELOS, Greffière

15 heures 00

01)	DOSSIER N° 2602093	RAPPORTEURE: Madame Sophie GROSSRIEDER
Titre de l'affaire	Sécurité intérieure : Arrêté du 15 juin 2026 fixant une mesure individuelle de contrôle administratif et de surveillance prise sur le fondement de l'article L. 228-1 du code de la sécurité intérieure	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B	CABINET HERMINE FRAPIER (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
02)	DOSSIER N° 2602190	RAPPORTEURE: Madame Sophie GROSSRIEDER
Titre de l'affaire	Sécurité intérieure : Arrêté du 9 septembre 2026 notifié le 10 septembre portant renouvellement d'une mesure individuelle de contrôle administratif et de surveillance prise sur le fondement de l'article L. 228-1 du code de la sécurité intérieure, pour une durée de 3 mois	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B	CABINET HERMINE FRAPIER (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Arrêté le 14/09/2026
Le président du tribunal